



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
23 décembre 2014  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme**  
**Soixante-dixième session**  
Genève, 9-13 mars 2015  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

### II. Annotations

#### Point 1 Élection du Bureau

1. En application du paragraphe 3 de l'article 64 du Règlement intérieur du Conseil du commerce et du développement, et conformément au cycle de roulement prévu pour l'élection du Président et du Vice-Président/Rapporteur, le Président du Groupe de travail à sa soixante-dixième session sera le représentant de l'un des États membres de la liste D. Le Vice-Président/Rapporteur sera le représentant de l'un des États membres de la liste A (Afrique).



**Point 2****Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

2. Le Groupe de travail sera invité à approuver l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dixième session, figurant dans la section I plus haut.

*Documentation*

TD/B/WP/268                      Ordre du jour provisoire annoté.

**Point 3****Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED**

3. À sa cinquante-sixième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la stratégie de communication et la politique de publication de la CNUCED énoncées dans les documents TD/B/56/9/Rev.1 et TD/B/56/10/Rev.1. Il a demandé au secrétariat de lui faire rapport chaque année, par l'intermédiaire du Groupe de travail, sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication. Le Groupe de travail sera saisi d'un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, débattrà de façon informelle de la liste des publications prévues pour 2015 et examinera les résultats de l'enquête sur les publications parues en 2014.

*Documentation*

TD/B/WP/269                      Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.

TD/B/WP(70)/CRP.1              Rapport sur l'enquête de lectorat concernant les principales publications de la CNUCED en 2014.

**Point 4****Ordre du jour provisoire de la soixante et onzième session du Groupe de travail**

4. Le secrétariat soumettra, au cours de la session, un projet d'ordre du jour provisoire de la prochaine session du Groupe de travail.

**Point 5****Questions diverses****Point 6****Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement**

5. Le rapport sur la soixante-dixième session du Groupe de travail sera soumis au Conseil du commerce et du développement.